

**ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE
TRANSITION**

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES,
DE LA COMPTABILITE ET
DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Ouagadougou, le **22 JAN 2026**

FICHE DE SYNTHESE DES RESULTATS

Demande de prixl : N°2026-01/ALT/QU/DGFCCP du 05 janvier 2026 pour l'entretien et la réparation des cars et autres véhicules au profit de l'Assemblée législative de transition
Financement : BUDGET ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION, EXERCICE 2026.
Publication de l'Avis : Site web de l'Assemblée législative de transition du mercredi 14 janvier 2026
Date de dépouillement : 22/01/2026
Date de délibération : 22/01/2026
Lettre de convocation : Lettre N°2026-001/ALT/QU/DGFCCP du 16 Janvier 2026
Nombre de plis : Un (01)
Nombre de lot : Lot unique

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot unique : Entretien et réparation des cars et autres véhicules au profit de l'Assemblée législative de transition					
GARAGE DE L'AVENIR DE L'AFRIQUE	-	Min :40 209 090 Max :45 674 260	-	Min :37 393 020 Max :45 660 100	le montant minimum corrigé est dû à la non prise en compte des quantités minimum prévues qui est de 1 au lieu de (2,4 et 5) pour les items 1 à 45 dans le dossier (section COROLLA " 38") et aussi une correction du prix unitaire de l'item 18 de la section NISSAN ALTIMA(10) qui est de cent dix mille (110 000) en lettre au lieu de cent mille(100.000) considéré lors de la facturation. Le montant maximum corrigé est dû à une erreur d'écriture au niveau de l'item1 de la section HYUNDAI COUNTY (01) qui est de cent mille (100 000) au lieu de cent quatorze mille (114 000) ; une correction du prix unitaire de l'item 18 de la section NISSAN ALTIMA (10) qui est de cent dix mille (110 000) en lettre au lieu de cent mille (100.000) considéré lors de la facturation et aussi une erreur de sommation constatée sur le montant total. Offre jugée conforme

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
ATTRIBUTAIRE	GARAGE DE L'AVENIR DE L'AFRIQUE pour un montant minimum de trente-sept millions trois cent quatre-vingt-treize mille vingt (37 393 020) FCFA TTC et un montant maximum de quarante-cinq millions six cent soixante mille cents (45 660 100) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.				

La Personne responsable de la Commande Publique

Herve YAOGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite

